

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 6 Mars 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 27 février 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45

La séance est ouverte à 18h12 et levée à 21h30

Étaient présents : **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 2), M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n° 8), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 8), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 8), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay** : M. Gilles ORY, **Boussières** : M. Eloy JARAMAGO, **Chaleze** : M. René BLAISON, **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagney** : M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins** : M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc** : M. Martial DEVAUX, **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz** : M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon** : Jean-François MENESTRIER, **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD, **Devecey** : M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN, **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **Francois** : M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille** : M. Patrick OUDOT, **Gennes** : M. Jean SIMONDON, **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK, **Larnod** : M. Hugues TRUDET, **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle** : M. Daniel HUOT, **Marchaux-Chaufontaine** : M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin** : M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT, **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD, **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray** : M. Vincent FIETIER, **Noironte** : M. Philippe GUILLAUME, **Novillars** : M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK, **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET, **Pirey** : M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey** : M. Frank LAIDIE (à compter de la question n° 2), **Roche-Lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER, **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n° 23 incluse), **Serre-Les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise** : M. Pascal DERIOT, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD, **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY (à compter de la question n° 2), **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI, **Vielleilley** : M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Étaient absents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX, **Audeux** : Mme Agnès BOURGEOIS, **Besançon** : Mme Pascale BILLEREY, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Saïd MECHAI, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Claude VARET, **Beure** : M. Philippe CHANEY, **Brillans** : M. Alain BLESSEMAILLE, **Busy** : M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU, **Champoux** : M. Romain VIENET, **Chaucenne** : M. Alain ROSET, **Dannemarie-Sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND, **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN, **Mamirolle** : M. Cédric LINDECKER, **Merey-Vieilleilley** : M. Philippe PERNOT, **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT, **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY, **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR, **Torpes** : M. Denis JACQUIN, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Jean-François MENESTRIER

Procurations de vote : **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS à M. Olivier LEGAIN, **Besançon :** Mme Pascale BILLEREY à M. Gilles SPICHER, M. François BOUSSO à Mme Lorine GAGLILOLO (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Pierre-Charles HENRY, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Christophe LIME à M. André TERZO, Mme Laurence MULOT à M. Guillaume BAILLY, M. Saïd MECHAI à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Marie ZEHAF, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER, **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD à M. Jean-Marc BOUSSET, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND à M. Eloy JARAMAGO, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN à M. Claude GRESSET - BOURGEOIS, **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR à M. Pascal ROUTHIER, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN à M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n° 24), **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD

1. **Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme M. Jean-François MENESTRIER secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 19 décembre 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2. **Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

3. **Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4. **Désignation de représentants dans diverses structures**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la désignation de M. Saïd MECHAI pour représenter GBM au sein de la SEM LOGE GBM,
- la désignation de M. Emile BOURGEOIS en qualité de suppléant pour représenter GBM au sein du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine (SMSCOT),
- la désignation de Mme Anne VIGNOT en qualité de titulaire et Mme Catherine BARTHELET en qualité de suppléante pour représenter GBM au sein de Université Marie et Louis Pasteur (UMLP).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5. Création de la commune nouvelle de Mamirolle

M. Daniel HUOT (1) conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte des conséquences de la création de la commune nouvelle de Mamirolle, sur la composition du Conseil de Communauté et sur la modification du périmètre de Grand Besançon Métropole composé de 67 communes, au lieu de 68 précédemment, et des incidences financières,
- approuve les taux de fonds de concours applicables à la Commune nouvelle de Mamirolle pour l'exercice 2025 au titre de requalification/création de voirie et des opérations d'extension du réseau électrique, du Fonds Climat et du Fonds de soutien aux équipements communaux de bassin de vie.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

6. Etat annuel des indemnités perçues par les Conseillers Communautaires de Grand Besançon Métropole

Le Conseil de Communauté prend acte de l'état annuel des indemnités perçues par les Conseillers Communautaires au titre de leurs mandats communautaires et des mandats exercés au sein des syndicats mixtes et pôles métropolitains, ainsi que dans les sociétés d'économie mixte ou sociétés publiques.

7. Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

8. Débat d'Orientations Budgétaires 2025

Le Conseil de Communauté a débattu des Orientations Budgétaires 2025, Conformément aux articles L. 2312-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte de la tenue de ce débat, de l'existence d'un rapport détaillé et d'annexes spécifiques concernant l'évolution des dépenses de personnel et les effectifs, et le rapport annuel en matière de Développement Durable, ainsi que du rapport concernant la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

9. Liste des emplois permanents au 01/01/2025 - Grand Besançon Métropole - Récapitulatif des créations d'emplois de 2024

A l'unanimité des suffrages exprimés, 8 abstentions, le Conseil de Communauté :

- adopte la liste des emplois permanents au 01/01/2025,
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 95

Contre : 0

Abstentions : 8

Conseiller intéressé : 0

10. Mutuelle complémentaire santé – Mandatement au centre de gestion du Doubs afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la Santé

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'engagement dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « Santé »,
- mandate le CDG25 afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Santé »
- mandate le CDG25 pour qu'il sollicite les régimes de retraite afin d'obtenir des statistiques relatives à la population retraitée, à savoir : «les données non nominatives relatives au sexe, à l'âge et au niveau moyen des pensions»,
- s'engage à communiquer au CDG25 les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la population susceptibles d'adhérer à la complémentaire santé,
- prend acte que son adhésion à une convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le CDG25 par délibération et après convention avec le CDG25, étant précisé qu'après avoir pris connaissance des tarifs et garanties proposés, la collectivité aura la faculté de ne pas signer la convention de participation souscrite par le CDG25.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11. Convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour la période 2025-2028 - Autorisation de principe

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le principe du renouvellement du conventionnement avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour la période 2025 – 2028.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

12. Syndicat mixte du Marais de Saône et du bassin versant de la source d'Arcier. Mise à disposition d'un personnel de remplacement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la décision de mise à disposition temporaire d'un agent du volant de remplacement de Grand Besançon Métropole au Syndicat Mixte des Marais de Saône et du Bassin Versant de la Source d'Arcier,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition correspondante et ses éventuels avenants

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

13. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences - Soutien 2025 à l'association REUSSITE EMPLOI FRANCHE COMTE

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à l'association Réussite Emploi Franche-Comté à hauteur de 30 000 € pour l'opération GPECT,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

14. Enseignement supérieur et Recherche – Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté – phase 2 - Choix du lauréat, attribution et signature du marché de maîtrise d'œuvre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- choisit l'équipe représentée par le mandataire AACT+, comme lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la phase 2 de la construction de l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté – Création d'une extension ;
- attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour la phase 2 de la construction de l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté – Création d'une extension à l'équipe représentée par le mandataire AACT+ pour un montant d'honoraires de 353 446,00 € HT,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à solliciter des subventions auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'Etat, de l'Union Européenne, du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

15. Appui à la création d'entreprises innovantes : renouvellement de la convention triennale avec DECA-BFC et attribution d'une subvention d'accompagnement de projets innovants

Mmes Frédérique BAEHR (1) et Pascale BILLEREY (1) et MM. Nicolas BODIN (2), Sébastien COUDRY (1), Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Yannick POUJET (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention triennale avec DECA-BFC (2025-2027),
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention annuelle de 75 000 € à l'association DECA-BFC au titre des années 2025, 2026 et 2027 sous réserve du vote des crédits.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 9

16. Soutien 2025 à la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon

Mmes Valérie MAILLARD (1), Carine MICHEL (1), Sylvie WANLIN (1) et Christine WERTHE (2) et MM. Patrick AYACHE (1), Nicolas BODIN (2), Sébastien COUDRY (1), Olivier GRIMAITRE (1) et Jean-Pierre JANNIN (1) conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le soutien à la Mission Locale à hauteur de 197 494 € pour participation aux frais de fonctionnement de la Mission Locale et à la réalisation des objectifs fixés par la convention pour l'année 2025,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la participation financière.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 11

17. Attribution d'une subvention à l'association Saint-Vit Informatique

M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 30 640 € à l'association Saint-Vit Informatique,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention jointe en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

18. Participation d'AKTYA et de SEDIA au salon SIMI 2024

Mmes Frédérique BAEHR (1), Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1), Nicolas BODIN (2), Marcel FELT (1), Anthony POULIN (1), Nathan SOURISSEAU (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention avec SEDIA et AKTYA pour formaliser leur participation financière au côté de Grand Besançon Métropole au SIMI 2024,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 10

19. Avenant à la convention 2024 de la Dotation politique de la Ville - Subvention Exceptionnelle à la Caisse des Ecoles de Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant proposé par l'Etat à la convention Dotation de la Politique de la Ville 2024 relatif à cette subvention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

20. Quartier prioritaire Orchamps Palente - Lancement des premières opérations

Mmes Aline CHASSAGNE (1), Marie ETEVENARD (1), Myriam LEMERCIER (2) et Carine MICHEL (1) et MM. Florent BAILLY (1), René BLAISON (1), Damien HUGUET (1), Saïd MECHAI (1), Yannick POUJET (1), Pascal ROUTHIER (2) et André TERZO (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le contenu et les modalités de réalisation de ces projets.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 89

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 14

21. Prorogation du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDID)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la prorogation d'une année du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

22. Désignation des représentants de Grand Besançon Métropole au sein de l'Association Energie Partagée

Mme Lorine GAGLILOLO (1) et MM. Kévin BERTAGNOLI (1) et Anthony NAPPEZ (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 9 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la désignation des représentants de Grand Besançon Métropole pour siéger au sein de l'association Energie Partagée, Madame Lorine GAGLILOLO en tant que représentante titulaire et Monsieur Anthony NAPPEZ en tant que suppléant.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 91

Contre : 0

Abstentions : 9

Conseillers intéressés : 3

23. Désignation d'un(e) représentant(e) de Grand Besançon Métropole au sein de la société de projet Nancr'Eole

Mme Lorine GAGLILOLO (1) et MM. Kévin BERTAGNOLI (1), Vincent FIETIER (1) et Jean SIMONDON (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A la majorité des suffrages exprimés, 8 contre et 9 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la désignation de Mme Lorine GAGLILOLO en tant que représentante de Grand Besançon Métropole dans les instances de la société de projet Nancr'Eole.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 82

Contre : 8

Abstentions : 9

Conseillers intéressés : 4

24. Taxe "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI)" - Validation du montant du produit de la taxe pour l'exercice 2025

Mme Lorine GAGLILOLO (1) et MM. Frank LAIDIE (1), Christophe LIME (1) et Franck RACLOT (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les modalités de calcul du produit de la taxe GeMAPI d'un montant de 549 701,80 €, au titre de l'exercice 2025,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la taxe et à signer les documents correspondants.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

25. Fonds Climat - Attribution d'un fonds de concours pour les communes de Châtillon-le-Duc et Roche-lez-Beaupré

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours de
 - o 107 245 € à la commune de Châtillon-le-duc répartis comme suit :
 - 47 245 € pour le projet de désimperméabilisation des cours d'école, dans le cadre de l'axe 2,
 - 60 000 € pour la rénovation énergétique du groupe scolaire et du périscolaire, dans le cadre de l'axe 3,
 - o 35 582 € à la commune de Roche-lez-Beaupré pour le projet d'aménagement d'une aire de repos le long de l'Eurovéloroute n° 6 au titre de l'axe 1.
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

26. Réseau de Chaleur Besançon OUEST-Signature de protocole de fin de contrat de concession avec CELSIUS

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le protocole à conclure avec la société CELSIUS,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le protocole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

27. Conservatoire Botanique National Bourgogne Franche-Comté Observatoire régional des invertébrés – Validation des statuts de l'établissement public de coopération environnementale (EPCE)

Mmes Fabienne BRAUCHLI (1) et Lorine GAGLILOLO (1) et MM Anthony POULIN (1) et Franck RACLOT (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve les statuts de l'établissement public de coopération environnementale « Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés ».

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

28. Validation du programme de requalification et création de voirie

A la majorité des suffrages exprimés, 8 contre, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la validation du programme de requalification/création de voirie.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :
Pour : 95 Contre : 8 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

29. Validation du programme de Gros Entretien et de Renouvellement (GER)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le programme de Gros entretien et de renouvellement (GER).

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

30. Réalisation d'un itinéraire cyclable entre Saône et Montfaucon – Validation de l'opération et de son plan de financement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le projet et le plan de financement,
- confirme l'intention de réaliser cet itinéraire cyclable,
- sollicite les subventions auprès des partenaires indiqués ci-dessus et de tout autre partenaire potentiel et à signer les éventuelles conventions à intervenir pour la réalisation de cet itinéraire cyclable.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

31. Programme travaux éclairage public

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte du programme de travaux
- se prononce favorablement sur la sollicitation des subventions auprès du SYDED et de tout partenaire susceptible de participer à ces opérations, la collectivité s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

32. Réalisation d'un 4ème terminus tramway

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la réalisation du 4^{ème} terminus Tramway;
- autorise Madame la Présidente ou son représentant, à :
 - o prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération,
 - o déposer les demandes de subventions éventuelles.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

33. Acquisition de trois rames supplémentaires de tramway aux cinq déjà existantes dans le cadre du marché d'acquisition de nouvelles rames de tramway conclu avec ALSTOM

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'acquisition des 3 rames supplémentaires de tramway aux cinq déjà existantes, dans le cadre du marché d'acquisition de nouvelles rames de tramway,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le(s) bon(s) de commande(s) relatif(s) à l'acquisition de trois rames de tramway supplémentaires prévues dans le cadre du marché d'acquisition des nouvelles rames de tramway,

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

34. Autorisation de lancer et signer l'accord cadre pour l'acquisition de nouveaux GINKO VELOS à Assistance Electrique (AE)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement d'un accord cadre pour l'acquisition de Ginko Vélos AE,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à lancer la procédure de passation et à signer l'accord-cadre avec le titulaire retenu.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

35. Commune de Serre-Les-Sapins - Modification Simplifiée n°5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation après mise à disposition du publique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la modification simplifiée n°5 du PLU de la commune de Serre-Les-Sapins.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

36. Création d'une zone de Projet Urbain Partenarial (PUP) sur le territoire de la commune de Saône

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'instauration d'une zone de PUP, couvrant le secteur des Hurlevents et classés en zone 1AU et U au PLU de la commune de Saône pour une durée de 15 ans à l'intérieur de laquelle les propriétaires fonciers, aménageurs ou constructeurs participeront dans le cadre de convention PUP à la prise en charge financière des équipements publics à réaliser.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

37. Programme de travail 2025 avec l'Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB) et avenant à la convention pluriannuelle 2023-2025

Mmes Catherine BARTHELET (1), Nathalie BOUVET (2), Lorine GAGLILOLO (1) et Laurence MULOT (1) et MM. Patrick AYACHE (1), Sébastien COUDRY (1), Marcel FELT (1), Gilbert GAVIGNET (1), Jean-Paul MICHAUD (2), Anthony POULIN (1), Pascal ROUTHIER (2), Nathan SOURISSEAU (1) et Fabrice TAILLARD (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte du programme de travail de l'AUDAB pour l'année 2025,
- approuve le montant de l'avenant à la convention de financement et de partenariat pluriannuelle 2023-2025 entre Grand Besançon Métropole et l'AUDAB, prévoyant notamment le concours financier de Grand Besançon Métropole à hauteur de 390 000 € pour 2025,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant annexé au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 84 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 17

38. Bilan de la concertation préalable portant sur la mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de la commune de Marchaux-Chaudefontaine et sur le projet de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) dite de Marchaux-Chaudefontaine à vocation économique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté arrête le bilan de la concertation préalable relative à la mise en compatibilité des PLU de Marchaux et de Chaudefontaine et de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) à vocation économique sur la commune de Marchaux – Chaudefontaine.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

39. Avenant n°3 à la convention de prestations avec le SIVOM de Boussières pour la réalisation de missions techniques en eau et assainissement et avenant n°1 à la convention de prestations avec la commune de Vieilley pour la réalisation de missions techniques en assainissement

MM Jean-Paul MICHAUD (2) et Hugues TRUDET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n°3 à la convention de prestations en eau et en assainissement avec le SIVOM de Boussières,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°3 à la convention de prestations en eau et en assainissement avec le SIVOM de Boussières.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

40. Autorisation de sollicitation de subvention pour la réhabilitation de la station d'épuration de Pugey

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la prise en charge du financement de la part résiduelle de ces opérations,
- sollicite les aides auprès de l'Agence de l'Eau,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir entre l'Agence de l'Eau et Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

41. Autorisation de sollicitation de subvention pour la reconstruction de la station d'épuration de Mamirolle

M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la prise en charge du financement de la part résiduelle de ces opérations,
- sollicite les aides auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental du Doubs,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la ou les convention(s) à intervenir entre l'Agence de l'Eau et/ou le Conseil Départemental du Doubs et Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

42. Convention pour la maîtrise d'ouvrage et le financement de la maîtrise d'œuvre (volet « études) concernant le dévoiement des réseaux eau et assainissement de GBM dans le cadre des travaux de la RN57

A l'unanimité des suffrages exprimés, 17 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'opportunité déléguer la maîtrise d'ouvrage auprès de la DREAL pour la réalisation des études de dévoiement ou de renouvellement des réseaux humides dans le cadre du doublement de la RN57 entre le quartier de l'Amitié et le pont de Beure,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage auprès de la DREAL pour les études de dévoiement ou de renouvellement des réseaux humides dans le cadre du doublement de la RN57 entre le quartier de l'Amitié et le pont de Beure.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 84 Contre : 0 Abstentions : 17 Conseiller intéressé : 0

43. Valorisation agricole des boues de stations d'épuration inférieures à 20 000 Equivalent Habitants de Grand Besançon Métropole - Autorisation de signer un accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre pour les lots 1 et 2 avec les entreprises retenues, pour un montant maximum, sur sa durée totale, de 900 000 € HT pour le lot 1 et 2 400 000 € HT pour le lot 2.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

44. Mise à disposition technique des agents de GBM pour l'eau salée, les fontaines et bornes fontaines de la Ville de Besançon et la livraison du chlore pour les piscines

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention de mise à disposition d'agents des services communautaires d'eau et d'assainissement dans la gestion des points d'eau pour les manifestations, l'eau salée, l'ouverture/fermeture des fontaines/bornes fontaines et la livraison de chlore aux piscines pour la Ville de Besançon,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

45. #ALERTE 16-25 / Inquiétudes face aux baisses de financement de l'état de la Mission Locale de Besançon

A l'unanimité, le Conseil Communautaire se prononce favorablement pour cette motion d'alerte et de soutien au :

- Maintien des financements nécessaires pour un accompagnement de qualité et de proximité ;
- Dialogue entre la Mission Locale du bassin d'emploi de Besançon, l'État et les collectivités territoriales, pour des décisions tenant compte des réalités locales ;
- Accès équitable aux dispositifs pour tous les jeunes, sans discrimination.

10 élus ne souhaitent pas prendre part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 91

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 13/03/2025

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

